L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 14 JANVIER 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 14 Janvier.—Temps variable—Vents du nord à de l'ouest avec un temps généralement plus froid et couvert, pluies partielles et neige le lendemain et surlendemain.

Température du 13 janvier 1881

Thermomètre de C. DELAUNE, Opticien.	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	50	8
Midi	64	15
3 P. M.	64	15
6 P. M.	64	15

Bulletin météorologique.

Jeudi, 13 janvier, 9 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Vicksburg, Ms	61	Louisville, Ky	42
Memphis, Tenn	57	Nashville, Tenn	46
Shreveport, La	62	Mobile, Ala	60
Galveston, Tex	62	Montgomery, Ala	60
Selma, Ala	58	Atlanta, Ga	54
Meridian, Ms	61	Chattanooga, Tenn	54
Cincinnati, O	45	New Orleans, La	67
Portsmouth, Ky	—	Brownsville, Tex	—
Columbus, Texas	63	Corpus Christi, Tex	69
Houston, Tex	67	Indianola, Tex	66
Brenham, Tex	67	Port Lavaca, Tex	66
Fort Worth, Tex	75	Fort Brown, Texas	—
Jackson, Ms	—	Key West, Fla	—
Vicksburg, Miss	—	Tallahassee, Fla	—
Nashville, Tenn	46	Jacksonville, Fla	60
Memphis, Tenn	57	Cedar Keys, Fla	60
Louisville, Ky	42	Savannah, Ga	60
Cincinnati, O	45	Augusta, Ga	60
Portsmouth, Ky	—	Charleston, S. C	60
Columbus, O	45	Wilmington, N. C	60
Pittsburg, Pa	37	Norfolk, Va	60
Harrisburg, Pa	37	Washington, D. C	60
Philadelphia, Pa	37		

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (zéro des plus basses).

Augusta	12.06	Nashville, Tenn	16.30
Vicksburg, Ms	9.10	New Orleans, La	13.01
Shreveport, La	16.11	Mobile, Ala	—
Columbus, Ky	—	Pittsburg, Pa	4.80
Memphis, Tenn	—	Shreveport, La	11.90
Galveston, Tex	—	Vicksburg, Ms	9.10
Brownsville, Tex	—	St. Paul, Minn	—
Louisville, Ky	6.04	Vicksburg, Miss	—
Cincinnati, O	5.06	Yazoo	—

Le Major du Corps du Génie, L. DUNNE.

Corps de Génie, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de l'état civil dans les 24 heures.

Mercredi soir.

Daniel R Kennedy à Miss Barbara Bolinger;
Richard F Nicholas à Miss Augustine Taylor;
J E Bienvenu à Miss Amelia Bertel;
Edward A Bush à Miss Margaret Bowen.

Naissances.

Miss Valentine Fencher, une fille, 23 sept;
Peter Dédé, un garçon, 11 jan;
J H Cropilin, un garçon, 20 nov;
Ignace Calma, un garçon, 16 déc;
Chas Peterson, une fille, 16 déc;
S S Goddard, un garçon, 11 jan.

Décès.

Emilie Carlsson, 1 mois, No 138 rue Poeyfarré;
Geo F Nesbett, 17 ans, No 67 rue Gravier et 5 Ursulines;
Clemens Riedl, 6.10 jours, rue Carondelet, près Bayou;
Robert ....., 52 ans, rue Cadix, près Chemout;
Charles, nègre de la Société, 24 ans, Toledano et Claiborne;
Mathilde Lavigne, 2 ans, rue Florida, coté Bayou;
Wendell M Johnson, 21 ans, No 18 rue Dryades;
Emile Rouhlman, 1 an, rue Berlin, près Carondelet;
Marie Anne Thomas, 3 ans, No 279 rue Tchoupitoulas;
Rose Thomas, 16 mois, No 279 rue Tchoupitoulas;
Ed Burdin, 40 ans, No 77 rue Hôpital;
Hermann Abram, 36 ans, No 450 rue Lafayette, nouvelle Basse-Ruelle;
Daniel Simpson, 4 ans, No 637 rue Amour;
Un enfant de Miss Célestin Marques, No 369 rue Amour;
Mme Yve Charles Soniat-Dufossat, 60 ans, No 125 rue Pirée;
Mme Marie Schuter, 30 ans, rue Howard, près Triche;
Jean Kearns, 82 ans, No 409 rue Liberté, cité d'Irlande;
Louis Schoitmiller, 3 ans, No 1934 rue Tchoupitoulas.

Victor Marcha, 13 ans, No 75 rue Bourbon;
C Johnson, 7 jours, No 314 rue Lafayette.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

Geo S Evans, R W Bloom, Edwin Loomis, L H Colin, New York; Adam Bray, Grayville Ills; R F Miller, Selmar; H J Pierce, Buffalo; C J Mead, Pittsburg; H F Bowman, Mobile; Miss M J C Bothwell, Memphis; Geo H Bisbee, Boston; Mrs McDonald, Iowa; H Brayton, New York; Mrs Wirts, Iowa; Miss Lucie Lee, Miss; Miss Lee, Miss; J Bonner, Franklin; Alex Pearson, Lexington Ky; Chas H Walker, Ste Marie; Dual Thompson, Chicago; Miss Whitney, New York; Miss Whitney, Boston; S Johnson, New York; C C Hart, Texas; F J Kearney, Le Mars; S S Scory, Council Bluffs; Miss Ida Cole, C J Bonner, Miss; F E Robertson, Miss; H H Grime, New York; E W Hopkins, Providence R I.

CITY HOTEL.

C Gillespie, farmer, et fils, J W Stanley, farmer et fils, Chicago; W J H Brooks, côte; S B Henry, Pennsylvania; C B Hedges et femme, Georgie; W Dyer, Miss; S M Cowan, Natchitoches La; E T Dyer, Gainesville Ala; capitaine J F Hatchett, Philadelphia; Mme Hatchett et femme, Philadelphia; Mme Hatchett et femme, Philadelphia; H Schaer, Bayou Sara La; J S Lavien, Terrebonne La; A Favre, Louisville, T Cochran, Miss; H Mallet, Miss; C Mallet, Miss; Mme Crystal Springs Miss; Mme R Guy, Columbus Texas; T Thomas, Cincinnati O; Jas H Hall, Memphis Tenn; M W Hall, Memphis Tenn; Geo Leatherbury, Kansas; Miss Lucie Leatherbury, Miss; Miss John E Bidwell, Miss Nellie Bidwell, Miss Fannie Bidwell, Miss Mattie Bidwell, Hamilton Ohio; S P Cochran, Akron, O; M Cline A Akron et femme, Texas; Louis Cline, Texas; Mme Cline, Texas; Miss Cline, Texas; New York; J C Moore et femme, Texas; J A Tarrant, A D Tarrant, Birmingham, Ala; W J Tarrant, Birmingham, Ala; Mme Tarrant et femme, Birmingham, Ala; Mme M Jones, Mlle Mary Jones, Jefferson Pierce et femme, J H Brown, Texas; Jno A Hunter, Columbus, Miss; Jno L Hunter, Columbus, Miss; C Stafford, Texas; J F Castleberry, Georgie; D C Hamilton, B S Springwood, Mississippi; W Brown, Mississippi; J W Brown, Mississippi; Louisville, Ky; Oliver, Cincinnati, O; J A Hudspeth, Texas; L O'Hilliard, Texas; Lo Geo S Cole, Louisville, Ky; J H Gilbert, Ills; J M Hall, Miss; Miss Bell, Miss A L Bell, Wheeling, West Virginia.

La compagnie de gaz hydrogène.

—Le maire et les administrateurs ont eu, hier matin, une entrevue avec M. Jackson, de New-York. MM. John McEnery et S. M. Todd, de notre ville, représentaient de la compagnie de gaz hydrogène.

M. Jackson a dit que si le Conseil hausse le prix et promet le cautionnement, la compagnie commencera les travaux sur-le-champ. Il a demandé $2,25 net au lieu de $1,80 net par 1000 pieds cubes. Il "Le chiffre de $1,80, a-t-il ajouté, est le plus bas qu'il y ait au monde. L'augmentation est destinée au payement des matériaux. D'autres compagnies peuvent se servir de charbons moins, tandis que nous sommes forcés d'employer de l'anthracite, et il nous faut acheter d'autres matériaux ici. Nous voulons donner à la Nlle-Orléans une lumière qu'elle n'a jamais eue."

M. Todd, a rappelé aux autorités que le privilège qui lui est demandé est le même que celui qu'elles ont accordé au général Beauregard et à ses associés. Le prix de $ 1 80 a été fixé dans l'ordonnance sans le consentement des personnes qui désirent placer leurs capitaux dans l'entreprise. La compagnie est prête à faire la municipalité des compensations désagréables. Dans la nouvelle ordonnance qu'elle propose aux autorités, elle a mis de côté le cautionnement de $50,000, car elle croit qu'une somme de dix-cinq dollars par jour atteindra le même but. Elle y maintient la clause qui l'oblige à payer vingt mille piastres du syndicat.

M. Jackson a porté à la connaissance de ses auditeurs une lettre par laquelle M. N. W. Gibbs, président du National Petroleum Gas Company, de New York, assure que l'ordonnance adoptée par le Conseil de la Nlle-Orléans a été étudiée qu'il formerait y introduire certaines modifications avant que les capitalistes jugent prudent d'entreprendre les travaux. Si elles sont acceptées et si l'on n'attend pas de procès à la compagnie, celle-ci commencera les travaux immédiatement.

M. Manley ayant fait observer à ses collègues que plusieurs messieurs appartenant à la compagnie de Gaz de la Nlle-Orléans de travaillent dans la salle, et que le Conseil l'aimerait peut-être les entendre exprimer leur opinion sur la nouvelle ordonnance.

M. Fortetal s'est levé et a dit: "Nous sommes venus ici comme simples auditeurs et non pour parler."

M. Hugo—Je m'oppose à ce que ces messieurs soient entendus, car l'ordonnance a été acceptée aux représentants de l'autre compagnie.

M. Fortetal—Nous avons beaucoup à dire sur ce sujet, mais ce n'est pas ici le lieu convenable.

M. McEnery—Je suppose que vous le direz sous une autre forme. Nous nous avons beaucoup à dire.

M. McEnery a ajouté qu'il avait de bonnes sources que la compagnie du gaz hydrogène est toujours de placer des capitaux à la Nlle-Orléans.

M. Whitney a dit que ses entretiens avec des personnes autres que les représentants de la compagnie de gaz hydrogène l'ont convaincu d'une chose: c'est que le prix de $1,75 est beaucoup trop bas pour inviter le placement de capitaux. Il est, néanmoins, pour le maintien du cautionnement de $50,000.

M. Jackson—Si vous adoptez l'ordonnance que nous vous proposons, et si des propositions légales me viennent pas entravées par des procès, nous commencerons les travaux de gaz à la Nlle-Orléans vers le 1er septembre.

M. Todd—Ma compagnie ne propose pas un contrat maintenant, mais j'affirme que la compagnie de gaz hydrogène pourra donner, à plus bas prix, une meilleure lumière que la compagnie de gaz de la Nlle-Orléans.

L'entrevue s'est terminée sans que rien n'ait été décidé.

Cour Criminelle de District.—

A la section A: juge Roman—Thomas Casey est accusé de vols de fait.

Mary O'Brien, accusée de vol, s'est déclarée innocente.

Dan Hopkins, c, s'est reconnu coupable du port d'arme cachée. Le juge l'a condamné à $5 d'amende ou six jours de prison de paroisse.

Le cautionnement ($500) de Julia Jones, accusée de blessures, a été déclaré forfait. Il porte la signature de Mme Hughes Heffner, domiciliée au No 121 de la rue Dauphine.

M. Brewster a suspendu de ses fonctions, Owen Roper, avoué-shérif, accusé de ajournée.

Dans la section B: juge Lazarus—Mike Welshe, Charles Olivier, Emile Lazare et George Parker sont accusés d'attaque à main armée; Mary Hansen et Mme J. P. Dupraz, de vols de fait.

Louis Johnson, accusé d'attaque à main armée, s'est déclaré innocent.

Le médecin public a rapporté à la commission du Nelson, accusé de port d'arme cachée.

Le jury a prononcé l'acquittement de Dora Lee ou Johnson, c., accusée avec Elizabeth Ross ou Hall Ross, c., d'avoir, le 11 décembre, volé sept pièces chez M. Charles Cammack, au No 181 de la rue Bourbon.

Ont été condamnés: Elizabeth Ross ou Belle Ross, c., de vol; Johnny Johnson, d'avoir enlevé quarante-cinq sous de la poche de Caroline Harrison, c.

Le ministère public a accusé à la poursuite de John Casey, accusé de vols sur Seth; Hans Neuve Ansel Edwards de n'avoir pas eu, dans les chambres de son hôtel, les cordes à l'aide desquelles les pensionnaires auraient pu se sauver en cas d'incendie.

Le jugement de Charles L. C. Cons, Mike Brown et Mike Condrain, accusés de vols de fait; celui de Henry Jacobs, accusé de bigamie, ont été renvoyés à vendredi, aujourd'hui.

Cour du juge Hiltenberger.—

P. Saley et George Wilson, accusés de vol, ont été envoyés à la cour criminelle pour leur jugement. Cautionnement de $250.

M. et Mme John Hendricks étaient accusés de tenir une maison dont les autorités ont lieu de se plaindre; le premier a fourni un cautionnement de $500 pour répondre de cette conduite; Mme Hendricks a été renvoyée de la plainte.

Wm. Martin, pour ivresse et bris de paix, a été condamné à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse. Il a été remis de donner un cautionnement de $250 en attendant qu'il réponde à une accusation de vol.

Edward Ward, accusé d'obtention d'argent sous de faux prétextes, a été acquitté.

Marie Battiste et Betty Smith, pour avoir troublé la paix—ont été condamnées à $10 d'amende ou à vingt jours de prison de paroisse.

John Curtis, accusé de port d'armes cachées, a été remis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Geo. Moore et Joe R. Moore, accusés d'attaque à main armée et de port d'armes cachées, ont été envoyés à la cour criminelle du district. Cautionnement de $1,250.

Cour du juge Dawey.—

Jane Wilson, accusée d'ivresse et de bris de paix, a été condamnée à une amende de $10 ou à vingt jours de prison.

John Massey a été condamné à $5 d'amende ou à dix jours de prison pour méchanceté.

Jacques LaRaserie, accusé de voies de fait; C. B. Barker, accusé de menaces, d'être suspect et dangereux—ont été remis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur bonne conduite.

Henri Wilson, pour voies de fait, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Arrestation de M. Fred. Wentz—Accusation de détournement de fonds.—

M. Frederick Wintz, président du New Orleans City and Railroad Company, a été arrêté, hier après-midi.

Le grand jury a trouvé lieu à le poursuivre contre l'accusation d'avoir tiré sur l'Hibernia National Bank, un chèque de $50,000 plaisir, et d'en avoir converti le produit aux différents de sa compagnie en le portant au compte des profits et pertes.

Il a fourni un cautionnement de dix mille piastres.

—A la cour civile de district, la succession d'Etienne Trocquet est ouverte.

Le cautionnement porte la signature de M. Albert Baldwin.

Salle Grunewald.—Foire au profit des orphelines de l'asile des Sœurs Marianites de Ste-Croix.—Ce jour.—

A la bonne heure. Voilà une soirée qui peut compter, celle d'hier soir, à la salle Grunewald. Toute charmante, toute gaie, elle agissait cette bonne humeur qui fait mettre facilement la main à la poche: ce qui vaut dire excellente recette.

Tant mieux, mille fois tant mieux. Nos pauvres orphelines en avaient bien besoin. Les pauvrettes jusqu'ici n'ont eu pour toute aide que celle de quelques bonnes âmes, dames et messieurs, qui, à partir d'hier soir, elle va marcher de succès en succès.

Le fait est qu'il y avait, hier soir, un attrait tout à fait exceptionnel. Un quarantaine de jolies petites filles et de charmants petits garçons interprétaient un pantomime le drame si ancien et toujours nouveau: pourtant, comme tout ce qui est simple et vrai, de Cendrillon. On a imaginé pas tout ce qu'il y a d'art là-dedans, et d'heureux effets qu'on peut en tirer. Aussi impossible de dire le succès qu'a obtenu tout ce ravissant petit monde. Ni les bravos, ni les rappels ne leur ont manqué.

Nous nous faisons un plaisir de donner ici la note de la plupart de ces artistes en herbe:

Walter Grunewald	Prince
Theod Grunewald	Courtisan
René Grunewald	Courtisan
Ella Grunewald	Cendrillon
Julia Elder	Belle-mère
Emma Sartisse	Sœur
Ella Philips	Sœur
Fannie Barthélémy	Marraine

Dans les tableaux, la petite Marie Fraisse portait la pantomime.

Figurant dans les tableaux: Marie Field, Mattie Field, Edith Andry, Emélia Andry, Marie et Eddie Sambola, Frank Mullet, Mary Hill, Jos. Heddecke, Ada et Odille Fleitz, etc.

Ajoutez que, pour égayer toute cette foule, il y avait de délicieux punchs. Nous en citerons deux envoyés, l'un par le Orleans Club, et l'autre par Mme Moran.

Nous sommes resté muet d'admiration devant un gigantesque nougat, don de Mme Th. Semmes.

Voulez-vous faire un excellent lunch ou un délicieux souper? adressez-vous au magasin tenu par Mmes Goodwin et Raifroad Company, a été arrêté, hier après-midi.

Le grand jury a trouvé lieu à le poursuivre contre l'accusation d'avoir tiré sur l'Hibernia National Bank, un chèque de $50,000 plaisir, et d'en avoir converti le produit aux différents de sa compagnie en le portant au compte des profits et pertes.

Il a fourni un cautionnement de dix mille piastres.

—A la cour civile de district, la succession d'Etienne Trocquet est ouverte.

Le cautionnement porte la signature de M. Albert Baldwin.

Salle Grunewald.—Foire au profit des orphelines de l'asile des Sœurs Marianites de Ste-Croix.—Ce jour.—

A la bonne heure. Voilà une soirée qui peut compter, celle d'hier soir, à la salle Grunewald. Toute charmante, toute gaie, elle agissait cette bonne humeur qui fait mettre facilement la main à la poche: ce qui vaut dire excellente recette.

Tant mieux, mille fois tant mieux. Nos pauvres orphelines en avaient bien besoin. Les pauvrettes jusqu'ici n'ont eu pour toute aide que celle de quelques bonnes âmes, dames et messieurs, qui, à partir d'hier soir, elle va marcher de succès en succès.

Le fait est qu'il y avait, hier soir, un attrait tout à fait exceptionnel. Un quarantaine de jolies petites filles et de charmants petits garçons interprétaient un pantomime le drame si ancien et toujours nouveau: pourtant, comme tout ce qui est simple et vrai, de Cendrillon. On a imaginé pas tout ce qu'il y a d'art là-dedans, et d'heureux effets qu'on peut en tirer. Aussi impossible de dire le succès qu'a obtenu tout ce ravissant petit monde. Ni les bravos, ni les rappels ne leur ont manqué.

Nous nous faisons un plaisir de donner ici la note de la plupart de ces artistes en herbe:

Walter Grunewald	Prince
Theod Grunewald	Courtisan
René Grunewald	Courtisan
Ella Grunewald	Cendrillon
Julia Elder	Belle-mère
Emma Sartisse	Sœur
Ella Philips	Sœur
Fannie Barthélémy	Marraine

Dans les tableaux, la petite Marie Fraisse portait la pantomime.

Figurant dans les tableaux: Marie Field, Mattie Field, Edith Andry, Emélia Andry, Marie et Eddie Sambola, Frank Mullet, Mary Hill, Jos. Heddecke, Ada et Odille Fleitz, etc.

Ajoutez que, pour égayer toute cette foule, il y avait de délicieux punchs. Nous en citerons deux envoyés, l'un par le Orleans Club, et l'autre par Mme Moran.

Nous sommes resté muet d'admiration devant un gigantesque nougat, don de Mme Th. Semmes.

Voulez-vous faire un excellent lunch ou un délicieux souper? adressez-vous au magasin tenu par Mmes Goodwin et Campbell, rue Carondelet. Deux adresses ainsi n'ont pas leur pareil.

Nous sommes arrivé un peu tard pour voir la fin de la soirée, mais on nous a dit que la recette s'élevait à $1,100.

Bureau de Santé.—

Le bureau de santé a siégé hier soir.

Les Drs. Jones, Loeber, Shepard, Formento, Beard, MM. Hernandez, Marks et Booth étaient présents.

Sur la motion du Dr Beard, les six officiers de santé ont été maintenus dans leurs fonctions.

M. Marks, chairman du comité de finances, a annoncé que les recettes du mois de décembre ont été de $3,368 50, et les dépenses, de $3,767 46. Il reste en caisse $6,392 91.

Sur la motion de M. Booth, les réclamations du bureau contre la ville ($1,350) ont été portées au compte des profits et pertes.

Le Dr Formento a présenté son rapport du mois de décembre au Président sanitaire de la ville. Nous regrettons que l'heure avancée à laquelle il nous est parvenu nous mette dans l'impossibilité de l'en publier plus qu'un faible numéro.

Le premier district a été remarquablement salubre en décembre. Les décès y ont été de 98 [56 blancs, 40 de couleur] sur une population de 57,645.—Absence complète de toute maladie contagieuse. Dix neuf décès ont été causés par la pulmonale.

Dans le deuxième district, l'état sanitaire a été excellent, vu la saison. 93 décès, dont 15 causés par la pulmonale, 2 par la fièvre scarlatine, 2 par des fièvres des marais, 7 par la congestion cérébrale.

L'état sanitaire a été bon dans le troisième district. Il y a eu dans cette partie de la ville 111 décès, dont 16 causés par les affections pulmonaires, 6 par la coqueluche, 3 par la diphthérie, 1 par accès et des personnes sont mortes de la diphthérie cent ont été parfaitement désinfectées.

Dans le quatrième district, l'état sanitaire a été médiocre en décembre qu'en novembre. Il y est mort 59 personnes, dont 16 d'affections pulmonaires, et 6 de la diphthérie.

Dans le cinquième district, il n'y a eu que 11 décès, dont 1 causé par la diphthérie.

Les inspecteurs du sixième et du septième districts n'ont pas adressé de rapport au bureau.

Sur la motion de M. Booth—après une longue discussion—le document présenté par le juge Walker, au nom de la compagnie de salf de la paroisse St-Bernard, a été soumis au président, qui est prié de se consulter avec l'avocat du bureau.

Un mémoire de citoyens du Troisième District, lesquels se plaignent également du quasi à immondices du pied de la rue Lisardi, a été soumis à un comité composé de MM. Loeber, Beard et Hernandez.

Le bureau s'est ensuite ajourné au deuxième jeudi de février prochain.

Paragraphes.—

—M. Harris, commissaire d'agriculture et d'immigration, a reçu la nouvelle positive que les derniers froids ont presque complètement détruit la récolte des patates douces du nord de l'Etat.

—Le Dr Jones, président du bureau de santé, après avoir visité, à la station de quarantaine du Mississippi, le steamer allemand "Nurnberg", à bord duquel un léger cas de variole(?) s'est déclaré, exprime l'opinion qu'il n'existe pas la moindre danger d'introduction de la petite vérole à la Nlle-Orléans. Le malade est isolé des autres passagers et de l'équipage. Il ne sera point permis à ceux-ci de monter le fleuve avant la période d'incubation, c'est-à-dire avant l'expiration de sept jours. En attendant la date fixée, le médecin de la quarantaine et ses aides maintiennent la plus stricte surveillance.

—La levée Duplessis, paroisse Plaquemines, et la levée Lefèvre, paroisse Baton Rouge, sont relevées.

—Nous sommes informés que le long du chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago, et dans les paroisses avoisinantes, les récoltes n'ont pas souffert jusqu'à présent.

—J. C. Bach, L. Englander et H. F. Davis ont été élus commissaires des compagnies de pompiers du sixième district.

—La cour suprême rendra beaucoup d'arrêt lundi prochain.

—La police a dispersé plusieurs personnes qui donnaient un charivari au coin des rues Thalie et Magnolia.

—Un chien qui avait mordu un enfant de Mme Donovan, a été tué à la station de deuxième "precinct."

—E. B. Barker, accusé d'être dangereux et suspect, a été arrêté au No 23, de la rue Delta.

—Jane Wilson, pour ivresse et bris de paix, a été arrêtée au coin des rues Perdido et Remparts.

—L'officier F. Miller a trouvé un sac d'avoine dans la rue Remparts, près Poydras

—Jerry Connors, Wm. Clemens et Wm. Brown ont été arrêtés dans la rue Royale, près Dauphine. Ils sont accusés d'ivresse et de bris de paix.

—Richard Blanchett et Léon Lebrun, accusés de s'être enivrés, d'avoir troublé la paix et insulté un officier de police, ont été arrêtés au coin des rues Toulouse et Dauphine.

—John Curtis, c., pour port d'armes cachées, a été arrêté dans la rue Franklin, près Douane.

—Manuel Mesarin, âgé de 30 ans, a été envoyé à l'hôpital, de la station du cinquième precinct.

—Sylvain Celestine, âgé de quatre-vingts ans, est mort, sans le secours d'un médecin, à sa résidence, dans la rue Girod, près Mazant.

—James Atward, c, a été arrêté dans la rue Grands-Hommes, près Union. Thomas F. Hawthorn l'accuse d'obtention d'argent sous de faux prétextes.

—La passerelle du bayou St-Jean est cassée. Il serait dangereux de passer dessus. La police est d'avis qu'il faudrait la réparer immédiatement.

—Les délégués du cinquième district à l'association de charité des peuplers ont été élus: J. Pujol, M. James, M. Rooney et John Mooney commissaires; F. Desabeye, E. Kammers et J. H. Finnegan membres du comité de finances; les Drs J. H. Magruder et W. H. Lyons médecins; Jos. Lyons et J. D. Lotz pharmaciens; J. J. Pujol, John Mooney et M. Beamann membres du comité de cimetière; J. Colbert sous-ingénieur.

—Le steamer anglais "European," capitaine Simpson, parti pour Liverpool, emporte 6,227 balles de coton, 29,446 boisseaux de maïs et 5,400 douves.

—Les réparations de la station de quarantaine du Mississippi coûteront six mille piastres.

—Le gouverneur a nommé, hier, Bethal Spurlock, constable du premier "ward" de la paroisse "West Carroll," en remplacement de Sam Gooby, démissionnaire; Isaac S. Smith "commissioner of deeds" de la Louisiane dans la ville de New-York.

—M. Robert Brewster, shérif des cours criminelles, est de retour de Louisville, Kentucky, où il a été salué maire. Plusieurs shérif des cours civiles, M. J. E. Aleé Gauthreaux, que le grand jury dont M. Edward Pilsbary était foreman, à, le 14 décembre 1880, trouvé lieu à poursuivre sous prévention d'avoir détourné, au préjudice de la ville, $24,500 de taxes perçues. M. Brewster n'a pas ramené M. Gauthreaux, qu'il n'a trouvé ni à Pinfarine St-Joseph, ni à l'hôpital. L'action fonctionnaire a quitté Louisville le 17 décembre, et son médecin ignore de quel côté il s'est dirigé.

—L'état de William Ferguson, que Thomas Healey a blessé mardi soir, s'est amélioré. On espérait hier une guérison. Healey est toujours en prison.

—Les autorités municipales de Baton Rouge ont remercié le gouverneur Wiltz de la promptitude et de zèle qu'il a déployés à l'occasion de la lettre du maire Jastremski relativement au chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Pacifique.

—On attribue à M. Ogleshy, président du syndicat, l'intention de proposer, à l'une des réunions, la capitalisation de certains revenus de la ville et l'application de la somme au paiement de la dette.

—Dans les vingt-quatre heures expirées à 7 heures, ce jour, la police a fait quarante-six arrestations, dont vingt-quatre dans le premier precinct, quatorze dans le troisième, trois dans le quatrième, une dans le cinquième, une dans le sixième, une dans le neuvième, une dans le huitième, une dans celui du port. Elle n'en a pas opéré dans le deuxième, dans le septième et dans celui des faubourgs.

—Les soumissions pour l'achèvement de plusieurs levées ont été désachetées, hier matin, aux bureaux du gouverneur; voici celles qui ont été acceptées:

Levées.	Ingénieurs.	Entrepreneurs.
Lake Concession	Concession.	G. A. Hardeman
		Prix par pieds cube 15½
J. B. Coiro	St-Jo Bapiste	Charles Nolan
		Prix par pieds cube 20
Falgout	Jefferson	Charles Nolan
		Prix par pieds cube 19½
Grande Prairie	Plaquemines	Charles Nolan
		Prix par pieds cube 18½

—Mildred Meeks, c., a été envoyé à l'hôpital, de la station centrale.

—Marie McDonald, qui a été trouvée, lundi matin, couchée sur le trottoir, en face du "Queen Central Hotel", au coin des rues Girod et Front, est morte hier après-midi, à l'hôpital; nous en avions déjà parlé.

—Wm F. Loan ayant appris qu'un "affidavit" de H. H. Frisbie l'accusait de voies de fait et d'insultes, s'est constitué prisonnier à la cour du juge Davey, hier, à midi et demi.

—Thomas H. Rhodes, accusé d'obtention de marchandises à l'aide de faux prétextes, a été arrêté, hier, à une heure de l'après-midi, au coin des rues Penn et Poydras.

—Une embarcation a chaviré, dans le fleuve, près de la rue Lisardi, hier matin, à onze heures et demie; quatre personnes qui s'y trouvaient ont été sauvées par des marins d'un steamer.

—Emilie Foster, c, atteinte d'aliénation mentale, a été arrêtée, hier, à deux heures et demie, au No 210 de la rue du Champ.

—Hier, à une heure et demie de l'après midi, Peter Rogovitch, domicilié au No 57 de la rue Bourbon, nettoyait un pistolet, dans sa chambre; l'arme est partie entre ses mains, et la balle l'a frappé au côté gauche; on l'a transporté à l'hôpital.

—Hier matin, Susan Milan, domiciliée au No 210 de la rue du Canal, a essayé de se suicider en prenant pour quinze sous de laudanum. On l'a transportée à l'hôpital où on lui a administré les antidotes nécessaires; elle était mieux hier soir à dix heures un quart; elle a été déroutée à la station centrale.

—Hier, à quatre heures de l'après-midi, un incendie a éclaté sur le toit de la maison portant le No 306 de la rue Gravier, appartenant à M. Reike et occupée par Mme Morlier. Les flammes ont été promptement éteintes. Les réparations coûteront une quinzaine de piastres.

—Clément Tillot, c., âgé de 14 ans, demeurant dans la rue Girod, entre les rues St-Bernard et Annette, est tombé, hier à une heure de l'après-midi, dans le canal St-Bernard, près de la rue Marigny, et s'est noyé. Il a perdu l'équilibre en traversant le canal dans une pirogue. Son corps a été retrouvé par M. S. C. Godrin, qui l'a fait transporter à la demeure indiquée plus haut. Le coroner a été averti de l'accident.

Mort de M. de Tillancourt.

M. de Tillancourt, député de l'Aisne, est mort hier samedi, à six heures et demie du matin. Il a succombé à une maladie de langueur. Il y a depuis plusieurs jours déjà, était entrée dans une phase de gravité ne permettant malheureusement plus d'espérer une guérison.

L'homme politique et l'homme privé se confondent chez M. de Tillancourt en une physionomie parisienne qui a eu son originalité, ses défauts, ses charmes aussi de l'Empire. D'un caractère aimable et gai, quelques unes de ses reparties de couloirs, quelques mots drôles sans méchanceté, lui firent à cette époque, parmi ses collègues de la Chambre, une réputation d'esprit qui se transforma peu à peu, en passant par les journaux, en une mauvaise renommée de calembour. On ne peut ouvrir un journal de ce temps, sans y trouver pour ainsi dire quotidiennement un ou plusieurs mauvais jeux de mots attribués à M. de Tillancourt, qui était, d'ailleurs, le premier à en rire.

Né au château de Ladoitre, près de Château-Thierry, M. de Tillancourt s'était d'abord destiné au barreau. Reçu avocat à Paris, en 1830, il plaida avec succès pendant plusieurs années; puis, abandonnant brusquement le Palais et la capitale, il se retira en 1836, dans ses propriétés du département de l'Aisne, où il s'adonna entièrement à des travaux d'agriculture.

La révolution de 1848, le trouva président du Comice agricole de Château-Thierry, et l'envoya pour la première fois, siéger à l'Assemblée, où il resta jusqu'au coup d'Etat de 1851. Rentré à ce moment dans la vie privée, il ne reparut à la Chambre, en 1865, où il fut l'un des fondateurs du centre gauche, et où il soutint constamment les idées politiques, économiques et financières de M. Thiers. Réélu après la guerre, il avait continué à siéger au centre gauche et votait avec les républicains modérés.

Grand, bel homme, barbe abondante blanchie et de longs cheveux roulés, coiffé d'une calotte de velours noir agrémenté de broderies, M. de Tillancourt était connu de tous les habitués du corps législatif. Bien que né dans les environs de Château-Thierry, sa famille est originaire de la Lorraine, où les Tillancourt portaient d'azur à trois fer de lances d'or renversés, deux et un, accompagnés d'une étoile du même en abîme. Il était fils d'Alexandre de Tillancourt et de Mlle de Pointe de Jergny, d'une bonne famille bourgeoise.

Amateur passionné de beaucoup les arts et les artistes, M. de Tillancourt était un des fervents habitués de la Comédie-Française, où il passait à peu près toutes les soirées que lui laissaient libres les soins de la politique, les devoirs de la famille et les débats parlementaires. Entre temps, son humeur de fort en dépensait en gracieusetés à l'égard de ses interprètes. Pas une actrice n'a pas connu qui ne se recommandât de lui, les jours de grande séance, pour obtenir une place en vue dans une tribune, et son nom était d'ordinaire mentionné par ses collègues de la présidence de Mlle X... ou Z..., qui, à la séance languissante, se lardait pas alors à devenir le point de mire de toutes les lorgnettes de nos honorables.

M. de Tillancourt était âgé de soixante-cinq ans.

La Torture.

— Le drame suivant vient de se passer en Roumanie, pays civilisé, dit-on. C'est avec un véritable sentiment d'effroi que nous retraçons les détails de ces monstruosités.

Constaka Dimalaka était adjoint au maire de la commune de Strambeniu, district de Telecrman, et, en cette qualité, il remplissait souvent les fonctions d'officier judiciaire. Un jour, vers la fin de l'année 1878 (une vieille jument appartenant à un habitant du village fut volée; on la retrouva le lendemain, car plus tard il fut constaté que cette bête était tout simplement égarée.

Un nommé Fosco fut soupçonné d'avoir commis ce méfait. Dimalaka le fit arrêter et le mena à la mairie.

—Avoue le vol, lui dit-il d'un ton bourru.

—Je n'ai rien volé du tout! répondit l'homme.

—Avoue tout de suite, ou gare à toi!

—Je n'ai pas même vu cet animal.

—Ah! c'est ainsi! Eh bien! tu vas voir.

L'adjoint ordonna aux nommés Christesco, Stefanesco, Andrei, Pobe et Stan Danalaké d'appliquer à Fosco la première épreuve de la torture.

Fosco fut étendu par terre et les cinq bourreaux le frappèrent longtemps à coup de bâton.

—Je suis innocent! criait la victime.

L'adjoint eut recours à un autre moyen. Il fit allumer un grand feu et Fosco, attaché sur deux morceaux de bois, fut chauffé par la flamme.

—Nous allons, disait le magistrat, rôtir le cochon de Noël.

En effet, Fosco fut littéralement rôti. On entendait crépiter sa peau.... On lui avait mis un bâillon qu'on lui retirait de temps en temps pour lui demander s'il voulait avouer.

—Je n'ai rien volé, disait le malheureux.

On le rebâillonnait et l'on continuait à tourner cette broche d'un nouveau genre, jusqu'au moment où l'on supposa que la vie de Pinfarine était en danger, alors on le jeta dans la neige.

Peu après, l'adjoint Danalake fit placer sa victime le ventre en bas et les reins en l'air, et, posade diabolique, il lui fit introduire dans le tondement un entonnoir dans lequel, de son propre main, il versa de l'eau bouillante! C'était horrible.

Cependant Fosco continuait à affirmer son innocence.

—Tuez-moi vite, hurlait-il, car je ne dirai jamais que je suis un voleur.

On le saisit par les pieds dans une maison du voisinage et les barbaries recommencèrent. On lui introduisit des plumes d'oie entre l'ongle et la chair, à tous les doigts des pieds et des mains, et quand la cible fut terminée, on lui posa des charbons ardents sur les seins. Ces tortures se renouvelèrent du 29 décembre 1878 au 27 janvier 1879.

Le crime ayant été commis par un officier judiciaire, c'est la cour d'appel de Bucharest qui a été appelée à en connaître. Fosco s'est déshabillé devant les magistrats qui n'ont pu retenir un cri d'horreur en se couvrant horriblement laboured. On a ses aînés a été